

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LE MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT

(Payable d'avance)
Abonnement au Journal (semi-hebdomadaire) pendant un an, par la poste, en avance, 21 \$ 00
Abonnement à l'Album (littéraire et musical) pendant un an, par la poste, en avance, 21 \$ 00
Aux deux publications réunies, en avance, 42 \$ 00
PRIX DES ANNONCES
Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cts
Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35 cts
Au-dessus par ligne, 50 cts
Toute insertion subséquente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

MAISONS &c. A LOUER.

MAISONS ET MAGASINS A Louer.

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DONCHSTER et DORHAM, avec un Hangar et Cour spacieuse. S'adresser à LOUIS PLAMONDON. No. 177 Rue St. Paul. 12 fév.

LE Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un épicier ayant toujours été occupé comme boutique de colonnier depuis longtemps. S'adresser à LOUIS PLAMONDON. No. 177, Rue St. Paul. 15 fév. 1847.

Maison et Magasin A LOUER. Le Magasin voisin du magasin avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz. S'adresser à JOHN JORDAN. 172, Rue Notre-Dame. 12 fév.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances, située dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Eccl. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162. 12 fév.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, située dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack. Pour les conditions, s'adresser à L. RAYMOND PLESSIS, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162. 12 fév.

MAISON A LOUER. DEUX maisons sur la Rue Graig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc. S'adresser à LOUIS DELAGRAVE. Rue des Commissaires à C. A. BRAULT N. P. 5 fév. 1847.

PLACE SAINT-ANTOINE. LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain. S'adresser à JEAN BRUNEAU. 9 fév.

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en brique à l'encadrement du Quart Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre possible. QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecurie, &c.

DEUX LOGEMENTS Rue Barré, Faubourg Saint Joseph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c. H. LONNAIS, Au coin des Rues Craig et St. Dominique. 5 février.

BOULANGERIE A LOUER. UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des Rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Banque du Peuple. AVIS. LES Actionnaires de cette Institution, sont notifiés par la présente, que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle des Actionnaires aura lieu, à leur Bureau de la Banque, rue St. François Xavier, le PREMIER MARS PROCHAIN, à 3 heures, P. M. Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier. Montréal, 2 Février, 1847.

PEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

L'ESPÉRANCE.

(Suite et fin.)

— Je ne puis avancer, dit avec abattement celui des deux qui la fatigue semble accablait davantage. Ah ! mon cher Bénédict, mieux vaut la mort.
— Quoi ! le courage t'abandonne, mon pauvre ami ? répliqua son compagnon, dont les regards indiquaient plutôt la résignation que la crainte.
— Oui, oui ; tes paroles, ta confiance m'ont soutenu long-temps ; j'ai traversé avec toi cette forêt de sapins, dormant dans la glace, vivant de fruits sauvages, et disant : cela va finir ! Mais toute énergie s'est éteinte en moi ; tous nos camarades sont morts éparés dans les sentiers, et seuls de tant de braves, nous voilà au milieu d'a neiges, vivant encore, si je puis appeler vivre attendre à chaque minute le coup de la mort ! Eh bien (et ses lèvres violacées se contractèrent pour dessiner un ironique sourire) espères-tu encore ?
— Qui t'importe à mon Dieu ! mettre des bornes à sa puissance ! Non : les neiges amoncelées au faite de la montagne que nous gravissons s'ébranleront sur nous en avalanche, que je regardais encore le ciel en disant : Seigneur, j'ai mis en vous mon espoir !
— Prie-le donc, ton Seigneur ! s'écria Juvénal en grinçant des dents ; aussi bien voilà l'avalanche qui arrive !
— Viens ! marchons de ce côté, m'écria Bénédict, derrière ce rocher ; nous la laisserons rouler sur nos têtes et nous serons sauvés.
— A quoi servirait deux pas de plus ? Non, je reste ici, puisqu'il faut mourir...
— Malheureux ! fais comme moi, attends encore...
— Non, le courage me manque, adieu !
— Et d'un geste de désespoir il repoussa Bénédict qui, rassemblant ses forces, parvint à se cacher derrière la roche.
Il était temps : l'avalanche descendait comme la foudre, s'augmentant à chaque pas des débris qu'elle ramassait dans sa route. Elle passa au-dessus de Bénédict comme un torrent, le couvrit de neiges et de frimas, et roula jusqu'au bas de la montagne, en entraînant dans son tourbillon tout ce qui se trouvait sur son passage.
Bénédict se trouva sur le sol, haletant ; la commotion qui l'avait abattu lui permettait à peine de soulever sa tête appesantie, lorsqu'un bruit lointain de cloches se fit entendre ; il écouta, il attendit, il espérait ; mais il ne put suffire à des luttés si violentes, un vertige passa sur ses yeux, son oreille bourdonne, il s'évanouit.
Quand il s'éveilla, un feu clair et doux ranimait ses membres engourdis ; un chien énorme léchait ses pieds, des soins lui étaient prodigués par un vieillard, par une femme, dont les voix, quand il rouvrit les yeux, s'unirent pour rendre grâce au ciel.
Bénédict allait se joindre à leurs cantiques de reconnaissance : un cri lui échappa...
— Grand Dieu ! je n'étais pas seul, et je suis le seul que vous avez sauvé !... L'avalanche a gardé une victime.
— Un malheureux encore ! s'écria le vieillard ; partons !
Et Bénédict, oubliant sa douleur, s'élança, et après lui le digne vieillard se précipita suivi de son compagnon qui, aboyant avec éclat, commença sa recherche dans les profondeurs de la montagne.
Au bout d'une heure, il revinrent ; l'avalanche creusée leur avait rendu le corps inanimé de Juvénal.
Au milieu des larmes dont il inondait son visage, tandis qu'on prodiguait à l'infortuné les soins qu'il avait reçus lui-même, Bénédict pria, interrogeait son sein qu'il croyait sentir battre encore, et bénissait la moindre fleur que son front se tendait. Un gémissement plaintif les fit tous tressaillir. La vie, réfugiée auprès du cœur, revint à ses membres et circula de nouveau dans ses veines. Son ami était sauvé !
Mais le séjour douloureux qu'il avait fait dans son lit de glace avait frappé de mort la partie gauche de son corps ; le malheureux avait le bras et la jambe gelés, et ne devait jamais en recouvrer l'usage.
Si tu n'avais pas perdu courage !... lui dit Bénédict.
Honneur à cette religion humaine, parce qu'elle est divine, qui, sur le sommet des Alpes, dans les déserts de la Russie, a semé ses anges sauveurs consacrés au salut de leurs frères, représentans sur la terre de cette immortelle Providence qui veille sur l'enfant confié aux flots, suit le voyageur dans les sables brûlants, et, suivant les lois de sa justice impénétrable, jette souvent la vie au malheureux qui succombe, comme le vaisseau puissant lancé en glissant un râle au naufrage qui se noie et qu'il recueille dans la tempête !
IV.
— Non, vous ne me convaincrez plus ; vos belles paroles m'ont bien souvent ramené ! Mais

il y a un terme à tout ; je ne crois plus à rien ; je veux bien être malheureux, mais je ne veux plus être dupé.
— Et n'est-ce rien que toutes ces consolations que vous avez reçues ? N'est-ce rien que cette force que vous ayez à supporter les peines, les travaux, l'esclavage ?
— Il aurait bien fallu les supporter sans cela ; l'espérance dont on se berce un moment rend encore plus amère la réalité qui subsiste après elle.
— Parce que vous n'avez pas de résignation, parce que votre espoir en Dieu est intéressé, parce que vous calculez avec lui, parce que vous comptez sur lui sans confiance, comme un créancier qui doute d'un débiteur de bonne foi.
— Oui, je vous conseille encore de persévérer, mon pauvre Bénédict ; si je ne vous estimais, je crois que j'aurais pitié de vous. Toujours la même obstination ! Et votre mère, que vous aimez tant, pour qui vous aviez fait tant de beaux rêves sans qu'aucun d'eux se soit réalisé, la mettez-vous dans la balance ? Est-ce un bienfait du ciel qui vous a privé d'elle pour jamais ?
— Ah ! ne me parlez pas de ma mère !... Ce nom seul réveille en moi tant de douloureux souvenirs ! Oui, le malheur d'en être séparé pour toujours serait peut-être le seul écueil capable d'ébranler ma confiance en Dieu... Elle pour qui j'avais donné ma liberté ! elle dont je paierais le bonheur de tout mon sang ? elle dont mes songes voyaient d'avance la vieillesse honorée, heureuse !... Que fait-elle maintenant ? qu'est-elle devenue ? Je la vois ici ; veuve, déjà éprouvée par tant d'amertumes, elle pleure ma mort, elle verse des larmes sur son fils... Elle se le représente luttant dans le froid contre la plus affreuse agonie, expirant loin de sa patrie sans que sa main maternelle lui ait fermé les yeux, sans qu'elle ait auprès d'elle une tombe pour y déposer son corps et pour y pleurer... Oui, vous avez ouvert ma blessure la plus vive ; je blasphémiais mon Dieu, si je ne savais pas un jour ou retrouver ma mère !
— Bien du plaisir ! En attendant ce jour-là, reprenons nos outils et allons travailler pour gagner notre misérable pain ; aussi bien, voilà le chef des esclaves, esclave lui-même, qui vient à coups de fouet, nous faire rentrer dans nos cahutes.
— Allons, Juvénal, rentrons !... revenons à notre tâche. Quoique le souvenir de ma mère m'ait attendri, ne pense pas que mon cœur ait perdu sa force... L'avenir est vaste, et c'est Dieu qui se réserve la Sibirie... Trouvez-vous ce soir au pied du sapin qui marque la limite, et peut-être aurais-je à vous faire une confidence... Chut ! voici le gardien des esclaves...
Le gardien approchait, en effet, son knout à la main, la figure grondante et le geste brusque. D'une voix impérieuse et menaçante, il leur commanda de rentrer. Ils obéirent ; mais Juvénal fut frappé d'une surprise bien naturelle lorsqu'en se retournant pour adresser encore un adieu à Bénédict, il crut voir le gardien lui sourire, et échanger avec lui, tout bas, quelques paroles d'intelligence.
Sans s'en apercevoir, en effet, dans la Sibirie, au milieu de cette nature sépulturelle dont le morne silence n'est interrompu que par la bise...
Là, les jours sont mesurés par une main avare ; là, les nuits longues et glacées se déroulent lentement dans un sommeil pénible, tombé par le chaos affamé qui vient rôler autour des chaumières et heurter le seuil des cahutes, comme la porte d'un tombeau qui recèle une proie vivante.
Là, les braves gens qui ont conquis la Russie et déployé dans les airs l'aigle victorieuse de la France, condamnés aux emplois les plus pénibles et les plus odieux, sont soumis aux caprices d'un Cosaque qui les méprise comme des troupeaux. Esclavage horrible, épouvantable ! — c'est là surtout qu'il est affreux ! Sous un chef de notre pays, qui parle notre langage, dont le cœur frêle bat aux mêmes amours, aux mêmes souvenirs, la discipline est dure ; elle est glorieuse, car elle fait la force et fonde la victoire ! Mais sentir planer sur son front des laideurs saugantes, réprimer son courage, car il serait inutile ; ronger le frein en rugissant, et, comme le lion rôlé éternellement auprès des bûchers de sa cage, dévorer de regard les bornes de sa prison, implorer sans espoir la liberté et l'espérance, voilà une infortune, voilà une torture !
C'était celle de Bénédict et de Juvénal ; au sortir de l'ermitage où ils avaient passé quelques jours, environnés de soins et de prévenances, ils s'étaient remis en route, Bénédict avec ardeur, et Juvénal à moitié peclus de ses membres, s'appuyant sur le bras de son ami, qui ne cessait de l'encourager et de le soutenir. Mais leur voyage avait été de courte durée : un gros de timailleurs russes les avait rencontrés, et, reconnaissant en eux des soldats français, les avait réunis à quelques autres prisonniers que l'on envoyait en Sibirie.
Quel cœur ne se fût pas brisé en entendant les plaintes de Juvénal !... Quel cœur n'aurait pas été insouffrant ne lançait-il pas sur son ami ; aussi à plaindre pourtant, aussi malheureux que lui ! Puis il se repentait de sa violence ; il lui demandait pardon. Bénédict l'excusait, serrait

sa main avec franchise et loyauté ; puis Juvénal s'apaisait pour recommencer encore.
Ce qu'il ne pouvait s'expliquer surtout, c'était le calme imperturbable de son ami. Raffermissé par tant de vicissitudes, Bénédict, au lieu d'accuser la Providence, avait senti son cœur redoubler de confiance envers elle ! Il goûtait d'ailleurs l'ineffable bonheur de pouvoir offrir à Dieu ses douleurs pour ses fautes ; il avait accepté cette nouvelle épreuve avec résignation, et au lieu de partager l'abattement de ses camarades, il relevait leur courage, il leur parlait de la France, du retour de la liberté ; et ils espéraient avec lui.
Juvénal fut fidèle au rendez-vous ; déjà la nuit, prompt à descendre, étendait ses ombres sur les plaines de neige, quand Bénédict vint l'y retrouver.
C'est aujourd'hui, lui dit-il, que tu vas reconnaître la vérité de ce que tu appelles mon obstination, mon système... Mais marchons vite ! franchissons à la hâte les sentiers sauvages de cette forêt, car nous sommes en retard.
Il pressèrent le pas ; Juvénal avait peine à le suivre ; ils traversaient tous deux silencieusement des traces presque imprégnables. De temps en temps il semblait que des ombres lointaines couraient, aussi silencieuses et solitaires, vers un but lointain.
Tout à coup, après un détour brusque, Juvénal regarda et fut long-temps à se demander si le spectacle qui frappait ses regards était réel ou s'il n'était qu'une fantasmagorie.
Au milieu d'un salon formé par les arbres symétriquement disposés à l'entour, un flambeau de résine brûlait et jetait une clarté livide sur le visage des conjurés rassemblés en assez grand nombre ; les derniers rayons d'une lumière blême allaient mourir aux pieds des sapins qui occupaient les dernières limites de ce cercle funèbre.
Juvénal fut étrangement surpris lorsqu'il reconnut tous les compagnons de sa captivité : c'étaient les Français qui, avec lui, s'étaient trouvés à Smolensk, à Borodino, à Moscou, et qui étaient venus finir en Sibirie leur pèlerinage de gloire.
Bénédict fut accueilli par toute l'assemblée avec des acclamations de joie qu'il eut peine à contenir.
— Amis, camarades, généraux, leur dit-il, c'est demain le grand jour ; demain à midi un cri se fera entendre dans la colonie. A l'heure où le signal des travaux sera donné, je tirerai de mon sein ce drapeau où brille l'aigle de France, et tous, nous rassemblerons pour être libres, pour contenir, par la crainte, notre gouverneur et ses soldats, et nous partirons, munis d'armes et de provisions, pour franchir la frontière et aller là à un sort meilleur. Chacun de vous est-il prêt ?
— Oui, tous ! répondirent-ils.
— Chacun de vous a fait sans doute le sacrifice de sa vie ; car vaut mieux la mort que notre existence.
— Oui, tous !
C'est bien. Maintenant, écoutez. Voici notre ami, notre compatriote (il montrait Juvénal) ; le froid l'a privé de l'usage de sa jambe ; il faut qu'il soit libre et qu'il vive. Une lière de branches d'arbres sera disposée, et deux d'entre nous se chargeront de la porter, chacun son tour.
— Adopté !
— Voici aussi notre gardien, notre tyran, comme on l'appelle ; il connaît nos projets, il les sert ; il nous suivra, il nous guidera. Mais il faut qu'il s'engage à nous traiter comme un frère, et à protéger en France, lui et sa famille, qu'il emmène avec nous.
Et le gardien, dont en effet on ne se rappelait plus que la douceur, et les bons procédés cachés sous une écorce dure, fut pressé entre les bras des Français, dont le cœur le payait en un moment de sa pitié pour leur infortune.
— Maintenant, dit Bénédict, une prière à Dieu, qu'on ne peut oublier dans les camps, mais qu'on n'oublie pas dans les chaînes !
Soudain un cantique sacré s'éleva vers les cieux : les vieux soldats s'agenouillèrent, et d'une voix émue murmuraient cette simple et touchante prière, pleine d'amour et de larmes :
" Salut, croix du Sauveur, notre unique espérance !"
Puis tous se relevèrent avec confiance ; Bénédict, qui avait conduit avec prudence et sagesse cette conspiration si loyale, le salut de la main, en leur disant :
— A demain, jour de la liberté !
— Jour de la justice ! s'écria soudain une voix de tonnerre.
L'assemblée tout entière tressaillit et regarda.
C'était le gouverneur, qui, instruit par ses agents des intelligences qui se tramèrent dans l'ombre, avait assemblé ses troupes, cerné la forêt, et, arrivé mystérieusement au centre, avait disposé autour des conjurés un cercle terrible de mousquets couchés en joue, prêts à faire feu.
Quelle résistance opposer ? Les Français furent saisis, grognes, gardés à vue jusqu'au matin, jugés et condamnés à être fusillés à midi.
Midi ! l'heure marquée pour le signal de leur délivrance, l'heure qui devait finir leurs peines,

et qui en effet, bien plus sûrement encore, va les finir.
Toute la garnison est sous les armes ; l'artillerie ouvre sur eux ses gueules béantes, et la mécho fume aux mains du canonier.
Plusieurs piquets de soldats armés sont en rang, disposés à donner la mort aux victimes que le bourreau va placer devant eux.
— Allons, Bénédict, voilà le moment de justifier vos doctrines. Encore une minute, et vous saurez ce que l'on gagne à espérer toujours.
— Mon ami, répondit lentement Bénédict, vous êtes bien cruel de me troubler. Je songeais à Dieu qui m'ouvre son sein. Vous avez tort de croire que la vue de la mort me change : je pense à ma mère, et j'espère encore.
Déjà les condamnés ont entendu leur sentence la voix de l'officier a donné les premiers ordres. Les yeux bandés, chaque victime s'agenouille, et les commandements suivans retentissent dans l'espace, répétés par l'écho de la forêt :
— Soldats ! portez armes ! présentez armes ! en joue...
Soudain un bruit de chevaux se fait entendre : un escadron de cavalerie accourt au galop, soulèvant autour de lui une nuée de neige et de poussière.
L'exécution s'arrête.
Un courrier de l'empereur remet un message au gouverneur, avec ordre de le lire à l'instant. Le gouverneur obéit, jette les yeux sur les paroles écrites de sa majesté, et aussitôt après il lit tout haut cet ukase :
" Nous, Alexandre, czar de toutes les Russies, d'après notre traité avec sa majesté le roi de France, ordonnons à nos gouverneurs des provinces de Sibirie de rendre à la liberté tous les Français prisonniers, sans distinction, pour quelque cause qu'ils soient retenus, et de leur donner tous les secours nécessaires pour rejoindre la frontière de France."
" ALEXANDRE."
V.
Enfin la dernière borne de l'étranger fuyait derrière les exilés, et la France souriait à l'horizon.
L'ukase d'Alexandre avait été religieusement accompli : leurs fers étaient tombés, et ils avaient traversés, libres et admirés, ces vastes contrées qui les séparaient encore de la patrie.
Tous les grades, tous les honneurs avaient été conservés. Bénédict reprit son rang, son titre, et il retrouva sa mère.
Sa pauvre mère, qui avait tant pleuré, sentit encore des larmes de joie couler sous ses paupières. Sa mère ne pleurait pas, elle priait... Entouré de leurs bras, accablé de caresses, ivre de reconnaissance et d'amour, il remercia avec elles le Dieu qui commande de souffrir, et récompense d'avoir espéré.
Son courage, sa vertu le portèrent aux premiers honneurs de l'armée ; il fut appelé au conseil des rois ; aujourd'hui encore son nom est un gloire, car dans toutes les gloires nouvelles on retrouve son nom : le trône n'a pas de plus illustre appui, l'armée de plus admirable modèle.
Juvénal, dont il avait apprécié les bonnes qualités, devint l'époux de sa sœur ; l'exemple de Bénédict a réhaussé son âme : il ne rit plus de ses paroles. Il croit, il s'élève lentement, mais il suit son chemin : il est heureux, il espère.
MADAME HERMANCE LESQUILLON.
SOUVERAINS D'EUROPE.—Des 52 souverains de l'Europe actuellement régnans, il y en a deux qui ont accompli leur 70e année ; l'un est le roi de Hanovre, l'autre le souverain de l'Europe depuis la mort du pape Grégoire XVI ; l'autre est le roi des Français. Des autres souverains, 13 ont de 60 à 70 ans, 14 de 50 à 60 ans, 11 de 40 à 50 ans, 2 de 30 à 40 ans, 8 de 20 à 30 ans ; enfin 2 n'ont pas encore atteint leur 20e année, savoir la reine d'Espagne, qui n'a que 16 ans 3 mois, et le prince de Waldeck, qui n'en a pas encore 15.
De tous les monarques, c'est le prince de Schaumbourg-Lippe qui régné depuis le plus long temps, si l'on compte le temps de sa minorité ; il régné depuis près de 60 ans ; 2 régnent au-delà de 40 ans en tenant également compte du temps de leur minorité ; 4 de 30 à 40 ans ; 9 de 20 à 30 ans, 21 de 10 à 20 ans ; les 15 autres souverains (dont 3 montés sur le trône dans le courant de l'année dernière) ne régnent encore que depuis 10 ans. Mais si l'on ne compte la durée du règne d'un souverain, qui était encore dans la minorité lorsqu'il monta sur le trône, qu'à partir de l'époque de sa majorité, le plus long règne est celui de la duchesse de Parme (32 ans 7 mois), attendu que les princes de Schaumbourg-Lippe, de Lippe et de Scharzbourg-Rudolstadt, et le duc de Saxe-Meiningen, ont régnés plusieurs années avant d'avoir atteint leur majorité.
Six souverains ne sont pas mariés ; ces sont, indépendamment du pape, le grand duc de Mecklembourg-Schwerin, le duc de Brunswick, les princes de Rusp-Schleiss, de Rouss-Els-

L'Osé. Elle laisse à ses héritiers collatéraux une fortune évaluée à plus de 150,000 francs.

LA REINE D'ESPAGNE.—Un correspondant du Morning Post de Londres lui écrit ce qui suit: « Dans une précédente lettre, je vous ai parlé de la grossesse de la reine d'Espagne. Je dois aujourd'hui vous apprendre qu'elle est accouchée sans souffrances, il y a peu de jours, d'un enfant âgé de six semaines seulement.

SITUATIONS INTÉRESSANTES.—Nous pouvons affirmer, dit l'Esprit Public, que les duchesses de Nemours, d'Aumale, de Montpensier, la princesse de Joinville et la duchesse de Saxe-Cobourg (la princesse clémentine) sont toutes dans une situation intéressante.

LE DUC D'AUMALE.—Nous lisons dans le Journal du Havre du 13 janvier: Dans trois jours, M. le duc d'Aumale aura atteint sa vingt-cinquième année, et selon l'article 24 de la charte, il pourra siéger à la chambre des pairs, avec voix consultative.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—Par suite d'une circulaire adressée au clergé catholique de Londres par Mgr Gilliths, évêque métropolitain, des sermons ont été prêchés et des collectes ont été faites dans toutes les chapelles catholiques pour former un fond de secours destiné à soulager les malheureux Irlandais.

—Le jour de Noël, on a célébré à Ramsgate la première messe publique qui y ait été dite depuis la réforme. Les catholiques ont bûi dans cette ville une église, un presbytère, un cimetière, une école et une bibliothèque.

—A la suite d'une mission donnée à Ken-tish-Town, près de Londres, par le R. sire Harding-Ivers, une liste de souscription pour l'érection d'une église dans ce pays a été ouverte et couverte immédiatement de nombreuses signatures.

—Il y a quelques jours, pour la première fois depuis la réforme, le saint-viatique a été porté publiquement dans les rues d'un faubourg de Londres. La sensation fut profonde, même chez les protestants: les femmes s'inclinaient et les hommes ôtaient leurs chapeaux.

—Le vicar apostolique du district occidental a confirmé trente couvens à Taunton. Mgr l'archevêque de Turin (Irlande) vient de prendre les dispositions nécessaires à l'établissement d'une maison de sœurs de la Merci, dans la ville de Castellar.

—La Gazette ecclésiastique de Berlin raconte que, dans une assemblée générale, tenue le 14 décembre, le président Dornbusch avait annoncé que, par les soins du prévôt Brinkmann, la communauté de leurs frères de Spandau se montrait disposée à rentrer au sein de l'Eglise romaine.

—La Gazette ecclésiastique de Berlin raconte que, dans une assemblée générale, tenue le 14 décembre, le président Dornbusch avait annoncé que, par les soins du prévôt Brinkmann, la communauté de leurs frères de Spandau se montrait disposée à rentrer au sein de l'Eglise romaine.

SECOURS A L'IRLANDE.—Les souscriptions en faveur des pauvres de l'Irlande s'élevaient aujourd'hui à près de \$30,000 dans New-York et à plus de 60,000 dans les Etats-Unis.

LA NOMINATION D'UN JUGE EN CHEF POUR CE DISTRICT.

La place laissée vacante par la mort du juge en chef, fait le sujet de toutes les conversations. Chacun fait des conjectures. Les noms cités comme devant remplacer M. Vallières, sont M. le juge Rolland, M. La Fontaine, M. Charrier, M. le Procureur Général James Smith, M. Henri Black de Québec et M. Meredith de cette ville.

Nous ne savons trop sur lequel de ces messieurs tombera le choix du gouvernement, mais nous espérons que l'exécutif ne perdra pas de vue les droits qu'ont nos compatriotes de voir le banc également partagé entre des hommes des différentes origines et qu'on ne fera pas revivre ce grand grief de l'ancien régime, d'avoir un seul Canadien-Français sur le banc et trois hommes d'autre origine.

Avant d'aller plus loin nous devons repousser avec indignation l'injurieuse calomnie du Morning Courier de ce matin, qui voudrait insinuer qu'un Anglais ne peut avoir un fair trial devant un juge ou un jury Canadien. C'est là une de ces assertions outrageantes, un de ces mensonges dont ce journal est coutumier.

Le juge Rolland sera-t-il fait juge en chef? Voilà la question que se font les gens. La pratique en Angleterre n'est pas de faire d'un juge puni un juge en chef. Nous croyons que ce principe est sage et propre à conserver l'indépendance des juges, et malgré les longs services de cet utile fonctionnaire, malgré ses travaux laborieux, nous regretterions de voir établir le précédent de faire un juge puni juge en chef, tout comme nous regretterions de voir un juge de circuit et de juridiction inférieure élevé au banc de la reine.

Nous devons dire en terminant que nous n'avons pas été peu surpris de voir le nom de M. Meredith parmi ceux à qui l'on destine le poste élevé de Juge en chef. Ce monsieur peut certainement avoir son mérite, mais il n'a pas l'expérience ni des travaux qui puissent lui donner des droits à la place. Quant à M. Smith, sa nomination ne rencontrerait pas même l'approbation du barreau.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Voici la liste des officiers rapporteurs qui doivent présider aux prochaines élections municipales: Quartiers Est.—N. Dumas, H. O. Andrews, " Centre.—Ulric Boudreau, Rt. Morris, " Ouest.—Wm. S. Macfarlane, H. Whitney.

L'HON. JUGE VALLIERES.

Les funérailles de cet homme éminent, si universellement et si justement regretté, ont eu lieu samedi dernier. Une foule immense était accourue pour rendre un dernier hommage au mérite de l'illustre défunt. Les porteurs du poêle étaient les honn. Day, Draper, La Fontaine, Gale, Smith et Morin.

Les médecins ont trouvé, au centre du côté gauche de la cervelle, une tumeur, de la dimension d'une petite prune, d'une substance crémeuse. Cette tumeur était vraisemblablement la cause des bruits, que le juge croyait entendre, et dont il se plaignait fréquemment, sur les dernières semaines de sa vie.

D'ailleurs la cervelle était dans un état normal, les vaisseaux sanguins étaient des plus prononcés, ce qui pourrait expliquer la cause de cette vivacité intellectuelle, et de cette facilité surprenante pour acquérir des connaissances, qu'il y avait chez le savant juge.

L'organisation du corps en général était des plus parfaites. Les autres parties du corps n'avaient éprouvé aucune maladie, sauf une affection catarrhale des plus prononcées de la vessie, qui était dans un état de suppuration, et dont les parois avaient une épaisseur de près

d'un doigt et étaient traversés en tous sens par de fortes fibres. C'est cet état de l'appareil urinaire qui avait causé tant de douleur au juge, depuis plusieurs années. A l'exception de cette affection, et de la tumeur du cerveau, le juge avait toutes les marques indiquant une vie qui devait être des plus prolongées.

Les évêques catholique de Québec et de Montréal ont adressé des circulaires au clergé canadien, l'engageant à faire une souscription générale pour l'Irlande et l'Ecosse.

La ville de Bytown vient d'envoyer, par M. le R. P. T. Thondan la somme de £63 8 8 au comté de secours Irlandais.

La Toronto Colonist rapporte que M. le juge Hagerman, a été sérieusement malade depuis quelques temps, et que sa santé est maintenant dans un état très-précaire.

La Trésorière de l'Hôpital de la Maternité accusée avec reconnaissance réception, de la somme de £3, de la p. r. de son honneur le maire.

Le Comité organisé pour recevoir les souscriptions de secours pour l'Irlande et l'Ecosse a déjà reçu les sommes suivantes:

Le Gouverneur Général, £75; Le comte Cadillac £35; Le maire £100; Mgr. l'Administrateur £25; Les MM. du Séminaire £100; l'Hon. Daly £25; l'Hon. W. Morris £25; l'Hon. G. Moffat £50; l'Hon. D. B. Panneau £10; l'Hon. W. Draper £20; l'Hon. W. Cayle £20; l'Hon. D. B. Viger £15; Frothingham et Workman £10; Jas. Ferrier £25; J. G. McKenzie £25; B. Holmes £25; John Young, £25; W. C. Meredith £25; Geo. Elder, jr. £25; Bryson et Ferrier, £30; S. Gerrard, £25; Ryan, Caupman et co. £50; Gilmore et cie. £50; T. M. Bryson, £25; Campbell Bryson £12-10s; Major Campbell (détaché) £10; Valée, Boyer et cie. £25; Hon. W. B. Robinson £5; J. W. Duncomb £5; Jos. Peltier £5; C. Dunkin, £5; T. Bouthillier £5; C. E. Casgrain £5; Mad. Casgrain, £2-10s; Jos. Carey, £25; J. Boston, (Shérif) £5; L. Auldjo £5; J. T. Badgley £5; R. Gerrard, £5; Officiers et hommes de la police de Montréal, par le Capt. Wiley £7; W. et C. Brewster £10; Rob. Weir £10; W. Lyman £5; T. E. Renaud £5; D. P. Jones et cie £5; C. T. Palgrave £5; John Smith £5; H. Ramsay £7-10s; les domestiques de l'hôtel Fellers, £6-5s; R. MacDonnell, M. D. £5; Scott, Tyre et cie, £20; John Smith, jr., £5; The Misses Montgomery, £5; Tait Fowler et cie., £10; McClellan et cie., £5; P. Bruneau, £10; G. et W. Roy, £5; Hubert Paré, £5; Seymour et Harrington, £5; Benjamin Workman, £5; Samuel Greenfields, £5; John Birks et cie., £10; Wm. Murray, £10; W. H. Griffin, £20; James Hervey, £30; Mrs. Stephens, £6-5s; Mrs. O. Bostwick, £5; E. N. Bostwick, £2; 10s.; Alex. Fisher, £5; Robert Campbell, £10; John Crawford, £10; l'Hon. Peter McGill, £30; Alex. Simpson, £10; Thomas McGinn, £12-10s; Samuel McConkey, £5; Edward Thompson, £5; Henry Harlin, £5; Robert Morris, £5; James Foster, £5; John Rose, £10; Robert Easton, £5; Robert Mackay, £5; David Kincaid, £5; Jovi W. Donevans, £10; Macdougall et Glass, £20; Wm. Bradbury, £12-10s.; Beniah Gibb, £10; Wm. Cassidy, £10; T. B. Anderson, £25; Peter Devins £25; John B. Forsyth, £15; John Orr, £10; J. J. Day, £5; T. D. Harrington, £5; Simon Holland, £5; James Logan, £40; W. E. Logan, £10; John Smith, jr., £5; John Ward, £5; L. T. Drummond £12-10s.; Hooker, Holton et cie., £25; Wm. Dow et cie., £50; John Tully, £12-10s.; Hutchins, Birt et cie., £10; John A. Converse, £5; Christopher McCormick, £5; J. et C. Curran, £5; Captain L. Hilliard, £5; Le révd. John Connor, £10; Mrs. Richardson, £10; Albert Furniss, £25; M. J. Hays, £10; John Orr, £10; Domestiques irlandais chez Orr, £7-5s.; l'Hon. Francis Hincks, £7-10s.; McPherson, Crane et cie., £25; Dr. Crawford, £10; Benjamin Brewster et cie., £25; J. D. Gibb, £5; E. A. Dubois, £5; Edmund A. Meredith, £5; Dr. A. F. Holmes, £5; Mr. Foster, £5; Le Mesurier, Routh et cie., £25; Thom et Howard, £20; H. B. Smith, £5; Napp et Noud, £5; B. H. Lemoine, £5; John Torrance et cie., £50; Thomas Kay, £10; Thomas Ure, £5; James Leslie, £12-10s.; S. Foster et cie., £5; Canfield Dorwin, £5; Thomas Sawtell, (Sorel) £5, sterg.; John Fandie, £7 10s.; l'Hon. John Molson, £25; M. O'Sullivan, £5; Bracy et Darling, £5; Peter McMahon, £25; St. Jean, £10; Amable Prevost, £5; l'Hon. Proc. Général Smith, £20; George Desbarrais, £5; Desmarieau et Marchand, £5; William Watson, £5; Henry Hopper, £20.—Total, £2,169 5.

VENTES PAR LE SHERIF. MOIS DE MARS, 1847. Thomas Ryan, et al., Archibald Ferguson.—Un terrain au faubourg St. Antoine, avec maison, etc.. Vente au bureau du shérif, le 2, à 10 heures.

Dame J. B. St. Germain, vs. Pierre Cousineau.—Une terre à St. Laurent, Côte St. Louis. Vente à St. Laurent, le 2, à 10 heures.

G. G. Gauthier, vs. Edouard Pleau.—Un terrain, avec maison et boutique, à St. Raphael. Vente à St. Raphael, le 2, à 10 heures.

J. Bte. Levesque, vs. Dame Va. J. B. Cadbois.—Une terre à St. Césaire, rang de St. Ours. Vente à St. Césaire, le 2, à 10 heures.

Dame ve. de Beaujeu, vs. Jacques Nereu. Une terre à St. Polycarpe, côté St. Thomas, No. 10. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures.

Do. vs. Paul Davoust.—Deux terres, à St. Polycarpe, No. 29 et 12, côté St. André et St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 1 heures.

Do. vs. Charles Garant.—Deux terres, St. Polycarpe, No. 11 et 6, côté St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures.

Dame Luce Chabot, vs. Pierre Blanchet.—Une terre, la Présentation, rang des soixantes. Vente à la Présentation, le 15, à 10 heures.

BULLETIN COMMERCIAL.

Marchés de Liverpool, 4 fév., 1847.

Blé Rouge Canadien, 10s. 4d. à 10s. 10d.—Do. Blanc do., 11s. à 11s. 3d. Farine Canadienne fine, 38s. à 39s. Do. d'inférieure, 33s. à 34s.

Le marché des farines et des grains à Montréal est plus que jamais sujet à des fluctuations. En janvier des ventes assez considérables ont eu lieu à 26s. à 27s. 3d., pour livraison au printemps.

La quantité de fleur qu'il peut y avoir maintenant ici est de 80,000 barils.

Les Pois, l'Orge, l'Avoine, viennent des campagnes en abondance. Ils commandent les prix suivants: les pois, 5s. à 5s. 2d.; l'orge, 3s. à 3s. 3d.; l'avoine, 2s. à 2s. 1d., le minot.

On voit par les nouvelles arrivées aujourd'hui d'Europe qu'il y a eu une légère baisse dans le prix des grains et de la fleur, cette baisse continuera-t-elle? C'est une question difficile à résoudre, la disette générale dans presque tout le continent Européen ne le fait pas présumer.

Prix des Marchés, Montréal, 23 Février, 1847.

Table with columns: PROVISIONS, s. d., c. d. Rows include: POTASSE par quintal, PERLA, FLEUR, superfine du Canada, BŒUF, Prime Mess., LARD, Prime Mess., FROMAGE AMERICAIN, par 100 lbs.

VENTES PAR LE SHERIF.

MOIS DE MARS, 1847.

Thomas Ryan, et al., Archibald Ferguson.—Un terrain au faubourg St. Antoine, avec maison, etc.. Vente au bureau du shérif, le 2, à 10 heures.

Dame J. B. St. Germain, vs. Pierre Cousineau.—Une terre à St. Laurent, Côte St. Louis. Vente à St. Laurent, le 2, à 10 heures.

G. G. Gauthier, vs. Edouard Pleau.—Un terrain, avec maison et boutique, à St. Raphael. Vente à St. Raphael, le 2, à 10 heures.

J. Bte. Levesque, vs. Dame Va. J. B. Cadbois.—Une terre à St. Césaire, rang de St. Ours. Vente à St. Césaire, le 2, à 10 heures.

Dame ve. de Beaujeu, vs. Jacques Nereu. Une terre à St. Polycarpe, côté St. Thomas, No. 10. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures.

Do. vs. Paul Davoust.—Deux terres, à St. Polycarpe, No. 29 et 12, côté St. André et St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 1 heures.

Do. vs. Charles Garant.—Deux terres, St. Polycarpe, No. 11 et 6, côté St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures.

Messrs A. Proulx, M. Cyprien Alain dit Dudemaine à Dlle. Angèle Charon dite Ducharme, tous deux du même lieu. A. St. Thomas, le 15 du courant, par le révd. Messrs C. Label, M. Pierre Fortier, à Dlle. Aurélie Couty, tous deux du même lieu.

A la Rivière du Loup, district de Québec, par messrs Proulx, Joseph Ciro, écuyer, de Madawaska, membre de la législature pour le comté de Kent, état du Maine, à Dlle. Euphémie Larochelle, de la Rivière du Loup.

En cette ville, vendredi, le 19 du courant, à l'âge de 67 ans et 2 mois, dame Catherine Chaussegros De Léry, veuve de feu l'honorable Jacques Philippe Ignace Villomble de Beaujeu, usufruitière des seigneuries de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil. Elle était mère du lieutenant général vicomte Chaussegros De Léry, Grand-Croix de la Légion-d'Honneur, commandant de l'ordre de St. Louis, mort au service de la France, et de feu les honorables Chaussegros De Léry du Canada.

Après un libéra chanté hier matin en l'église paroissiale, le convoi funéraire s'est dirigé vers la seigneurie de Soulanges où l'inhumation doit avoir lieu. En cette ville, le 20 courant, après une longue maladie, Mathilde Lauzon, âgée de 13 ans et 8 mois, fille de M. Frangis Lauzon.

— Samedi le 20 du courant, à 8 heures A. M., Louise Flure Emeline Angélique, fille de J. G. Barthe, decr., âgée de douze mois et 14 jours.

BANQUE DU PEUPLE.

EST par le présent arrêté qu'un DIVIDENDE SEMESTRIEL ANNUEL de Trois cents \$ a été déclaré sur le CAPITAL souscrit et payé, et sera payable le ou après le PREMIER MARS prochain. Les livres de transports ont été fermés le 15 du courant et la seront jusqu'au Premier Mars prochain.

Par ordre du Bureau, B. II. LEMOINE, Caissier. Montréal, 23 fév. 1847.

LE TRANSCRIPT a une circulation de 1800 copies dans les trois provinces, chaque jour de publication. Si chaque feuillet est lu par trois personnes, cela forme 5400 lecteurs. Avis à ceux qui écrivirent dans les journaux, 23 fév.

PROVINCE DU CANADA, B. C. COUR DE CIRCUIT de Montréal, CUIT. LUNDI LE PREMIER JOUR DE FÉVRIER, MIL-HUIT-CENT QUARANTE SEPT.

PRESENT: HYPOLITE GUY, Eca., un des Juges Circuit pour le District de Montréal. NO. 102. NOEL D'ARCHE fils, Maréchal de la paroisse St. Marguerite de Blainville, dans le Circuit de St. Jean, dans le District de Montréal.

DEMANDEUR. JULIEN BOURGEOIS Forgeron et JEAN BAPTISTE MAILLOUX, Menuisier; tous deux de la dite paroisse St. Marguerite de Blainville, DEFENDEURS.

LA COUR ordonne sur motion de F. H. MARCHAND, Avocat du Demandeur, qu'en autant qu'il appert par le retour de l'Huissier, au Bref de sommation émané en cette cause que JULIEN BOURGEOIS l'un des Défendeurs a laissé son domicile dans cette Province et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que lui le dit JULIEN BOURGEOIS par un avisement inséré dans un papier inséré dans la langue anglaise dans un papier nouvelle de la dite Cité de Montréal appelé The Pilot; et deux fois en langue française dans un papier nouvelle de la dite Cité de Montréal, appelé La Revue Canadienne, soit notifié de comparaitre et de répondre à la demande du dit Demandeur, sans délai mais à compter de la dernière insertion de tel avisement, et qu'à défaut par le dit JULIEN BOURGEOIS de comparaitre et de répondre à la dite demande dans le temps assés, il soit permis au dit Demandeur de procéder comme dans une cause par défaut.

Par la Cour, J. MCGILLIS, C. C.

A LOUER Et Possession au 1er Mai.

UNE VOUTE ou MAGASIN convenable pour la vente de marchandises en Gros, faisant face sur la rue St. Paul et la rue des Commissaires, au N. 124 de la rue St. Paul. S'adresser à la porte volaine à F. & J. LECLAIRE. 19 fév.

A LOUER. LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encadrement des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Esger et Lafontaine. Possession au 1er MAI prochain. Un Ball des lieux assés sera donné pour plusieurs années.

AVERTISSEMENT. Une maison en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spectacle terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sous-jugé. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser à JOHN OSTEL, ou à C.A. BRAULT, N. P. 19 fév.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie.

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE par le Révd. Père C. Chéniquay prix 1s-3d 12d shilling la douzaine ESQUISSE de la vie et des travaux apostoliques de MONSIEUR F. X. DELAVAL MONTMORENCY premier Evêque de Québec 1 vol. in 8°. avec portrait prix 2s-6d. Rue St. Vincent No. 3 19 fév. 1847.

LA CHIMIE AGRICOLE. Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, par M. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & Cie. 19 Février, 1847.

CORRESPONDANCES.

P. Z. de I. St. Edouard.—Il faut se conformer à nos conditions, autrement les journaux sont discontinués. A. P. Yamaska.—Reçu remis. Frs. D. St. Bathémius de Révd. M. J. P. St. Croix do Middle M. F. St. Jean Port Joli, do F. N. V. Longueuil, do E. N. H. Bate St. Paul.—Votre lettre est parvenue. Nous ne nous attendions guère à de pareilles explications de votre part.—Dans tous les cas, vous ne nous avez rien de aucun service. Le moins que vous puissiez faire ce serait de nous payer votre compte.—Autrement les journaux sent discontinués. P. Z. de I. St. Edouard.—Vre communication peut intéresser votre localité, mais non le public.—Refusée.

